

## **COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 7 décembre 2012**

L'an deux mil douze et le sept décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe COTTAREL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/11/2012

**Présents : Mesdames : Madeleine MIEGE, Perrine LEBLANC**

**Messieurs : Gérard REVEYRON, Michel REVEYRON, Jean VEUILLET, Jean-Claude BRUSCHETTA, Jérôme BROCHIER**

**Absents : Paul-Henri GALVIN, Elisabeth CARRICO**

**Irma LIPPKE ayant donné pouvoir à Madeleine MIEGE**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de rajouter deux ordres du jour à la réunion de ce soir :

Décisions modificatives du budget

Complément de rémunération de la secrétaire

### **RECENSEMENT POPULATION 2013**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement de la population de St Pierre d'Alvey se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013 et qu'il appartient à la commune de nommer un coordinateur communal et un agent recenseur et de fixer le montant de la rémunération de ce dernier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité" et notamment ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du nouveau recensement,

En conséquence,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** tout pouvoir au Maire pour nommer un coordinateur communal et un agent recenseur.
- **DECIDE** de reverser la dotation forfaitaire de l'INSEE à l'agent recenseur,
- **CONFIE** à Monsieur le Maire tout pouvoir pour mener à bien le recensement de la population de 2013 sur la commune de St Pierre d'Alvey.

### **MISE AUX NORMES DU CLOCHER**

Monsieur le Maire explique que le clocher de St Pierre devrait être équipé d'un parafoudre pour être aux normes.

Il fait circuler un tableau récapitulatif des devis obtenus.

Après débat et à l'unanimité l'assemblée décide de confier la mise aux normes du clocher à la société BODET

## PROJET SALLE MULTI-ACTIVITES

L'architecte nous a fait parvenir les plans modifiés suite à la dernière réunion.

L'espace de la mezzanine ne serait pas optimum à cause des poutres.

Autre point : voir comment concrètement procéder à l'aménagement des toilettes puisque il y a le chauffage au sol à cet endroit.

Reste encore ces deux points à traiter avec l'architecte avant de valider définitivement le projet.

## DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

### DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

#### **CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
014	73925			Fond de péréquation des recettes fiscales communales et inte	500.00

#### **CREDITS A REDUIRE**

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
011	60633			FOURNITURES DE VOIRIE	-500.00

\*\*\*\*\*

### DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

#### **CREDITS A OUVRIR**

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
67	673			TITRES ANNULES	350.00

#### **CREDITS A REDUIRE**

CHAP.	COMPTE	<i>OpER.</i>	SERVICE	NATURE	MONTANT
011	61558			ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS	-350.00

## **COMPLEMENT DE REMUNERATION**

Monsieur le Maire explique que les avantages consentis au titre du régime indemnitaire qui découlent de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 et du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991, sont attribuées sur la base d'une décision de l'organe délibérant.

Monsieur le Maire fait état de la rémunération de la secrétaire de mairie et propose à l'assemblée d'accroître sa rémunération compte tenu de sa valeur professionnelle, de sa technicité et de ses responsabilités.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité DECIDE de verser à la secrétaire de mairie un complément de rémunération.

## **QUESTIONS DIVERSES**

→ Prévision travaux 2013 :

- finir l'élargissement de la place jusqu'aux Dullins et continuer des Dullins au Botta.
- Plateforme pour le sel.

→ Peinture boiserie du bâtiment mairie et de la cure reportée au printemps.

→ Réfection du monument.

→ Panneaux de signalisation

→ Panneaux d'affichage

→ Photocopieur

Fait et affiché le

Le Maire

Christophe COTTAREL